



HAL
open science

Master Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du langage. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02041782

HAL Id: hceres-02041782

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041782>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Sciences du langage

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UBCN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Sciences du langage* de l'Université de Caen Basse-Normandie - UBCN se décline en deux parcours, proposés en présentiel : parcours *Linguistique française* et parcours *Didactique des langues (DL) et Français Langue Étrangère (FLE)*. Sont admis.es de droit en première année les titulaires d'une licence de lettres (modernes ou classiques) ou de langues (LLCER ou LEA), ainsi, après validation d'études, que les candidat.e.s issu.e.s d'autres formations et les étudiant.e.s de l'international. En seconde année, l'entrée se fait sur candidature, assortie d'un projet de recherche.

Du point de vue des champs d'activité ciblés, outre les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, privée ou institutionnelle, la mention vise une insertion professionnelle dans les métiers du web, de la communication électronique et de l'ingénierie de la langue, le cas échéant après l'obtention d'un doctorat. Les diplômés du parcours *Didactique des langues et FLE (DL-FLE)* peuvent en outre exercer dans le champ de l'enseignement du FLE, en France ou à l'international.

Synthèse de l'évaluation

Les contenus du master *Sciences du langage* de l'Université de Caen Basse-Normandie sont en bonne adéquation avec les objectifs scientifiques que se donne la formation, en particulier pour ce qui concerne une poursuite d'étude doctorale dans le champ des sciences du langage : le principe de construction des parcours (emboîtement du parcours *Linguistique française* dans le parcours *Didactique des Langues et FLE*) est en effet tel que tou.te.s les étudiant.e.s reçoivent la même préparation aux études doctorales.

L'adossement à la recherche est réel, et les étudiant.e.s peuvent s'impliquer dans plusieurs des activités du principal laboratoire d'appui, le Centre de Recherche Inter-langues sur la Signification en Contexte (CRISCo ; EA 42551). Il semble toutefois que le nombre d'étudiant.e.s à profiter des opportunités offertes soit en deçà de ce qu'il pourrait être.

L'équipe de formation est bien dimensionnée par rapport à la formation. On peut toutefois regretter qu'à une exception près, elle ne comporte aucun intervenant extérieur à l'Université de Caen Basse-Normandie, en particulier aucun professionnel.

Sur la période observée, les effectifs ont connu un fléchissement net, de l'ordre de 50 %, tant en première qu'en deuxième année (36 inscrit.e.s dans la mention en 2014-15 contre jusqu'à 80 en début de contrat). Une explication (partielle) est apportée à cette baisse. Les taux de réussite étudiante sont toutefois en augmentation depuis que l'effectif s'infléchit, tout particulièrement en première année (en M1 : 20 % de réussite en 2011-12, 75 % en 2014-15).

Au niveau de l'international, la mention a passé des accords d'échanges avec plusieurs pays, en Europe et hors Europe, desquels ont profité plusieurs étudiant.e.s pour effectuer une mobilité sortante. Elle traite par ailleurs un nombre important de candidatures de l'international, ce qui montre son attractivité, pour, toutefois un taux très faible de candidat.e.s concrétisant leur acceptation dans la mention par une inscription effective.

En première année, le recrutement est large (outre les titulaires d'une licence de Sciences du langage, sont admis.es de droit les titulaires d'une licence de lettres (modernes ou classiques), ou de langues (LLCER ou LEA). En deuxième année, l'entrée se fait sur candidature incluant un projet de recherche. Le numérique fait, dans l'ensemble, partie des pratiques enseignantes, et les étudiant.e.s reçoivent en outre des enseignements destinés à les familiariser avec l'utilisation du numérique dans leur pratique professionnelle future.

Le suivi des diplômés est confié à l'observatoire de l'Université. Les tableaux de suivi annoncés dans le dossier n'y figurent pas. La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement en tant que tel.

Points forts :

- Très bon adossement à la recherche, avec des propositions très intéressantes en direction des étudiant.e.s de la part du principal laboratoire d'appui de la mention.
- Bonne adéquation entre la formation et les objectifs visés.
- Une bonne incitation à la mobilité sortante et une attractivité importante à l'international (même si le rendement est faible).

Points faibles :

- Faible place concédée à la professionnalisation.
- Pas de conseil de perfectionnement formalisé.
- Manque d'informations sur le devenir des diplômé.e.s.

Recommandations :

Il conviendrait d'accroître la place accordée à la professionnalisation, en faisant intervenir des professionnels (dans le champ des industries de la langue et dans celui du FLE) et en intégrant une possibilité de stage dans chacun des parcours de la mention : dans le parcours *Linguistique française*, il pourrait s'agir d'un stage dans un laboratoire de recherche, ce qui résoudrait conjointement la faible participation des étudiant.e.s aux activités, pourtant nombreuses, proposées par le principal laboratoire d'appui de la mention ; dans le parcours *Didactique des Langues et FLE*, ce stage serait l'occasion pour les étudiant.e.s de profiter des accords passés entre la mention et plusieurs universités de l'international.

La mise sur pied d'un conseil de perfectionnement non confondu avec l'équipe pédagogique et comportant des professionnels, des étudiant.e.s et des personnels BIATSS, commun le cas échéant avec la mention *Sciences du langage de licence*, est recommandée.

Le calendrier de clôture de l'année universitaire serait à avancer.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Sciences du langage</i> se décline en deux parcours (<i>Linguistique française</i> et <i>Didactique des langues et français langue étrangère</i>). Un troisième parcours <i>Enseignement</i> (Langue française pour la formation des enseignants) a fermé en cours de contrat concomitamment à la création du master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation).</p> <p>Le principe de construction des parcours est celui de l'emboîtement du parcours <i>Linguistique française</i> (96h d'enseignement aux semestres impairs ; 72h aux semestres pairs) dans le parcours <i>DL-FLE</i> (qui offre en plus 154h d'enseignements à orientation FLE), si bien que tou.te.s les étudiant.e.s reçoivent la même préparation aux études doctorales dans le champ des sciences du langage.</p> <p>Du point de vue des métiers ciblés, outre les métiers de la recherche, la mention annonce une insertion dans les métiers du web, de la communication électronique et de l'ingénierie de la langue. Le parcours <i>Didactique des langues et FLE</i> vise en outre l'enseignement du français langue étrangère, en France ou à l'international. Le contenu de la mention est en bonne adéquation avec ces champs d'emploi. Le volume horaire consacré au traitement automatique des langues et des données langagières (pour un total 48h sur la mention) est toutefois modeste eu égard à une partie des objectifs professionnels affichés.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le positionnement dans l'environnement de recherche régional est clair (la mention revendique une dimension d'analyse linguistique des textes</p>

	littéraires doublée d'une dimension diachronique, absentes l'une et l'autre de la mention sciences du langage de Rouen). Peu de contacts directs, en revanche, avec le monde du travail, même si des contacts sont mentionnés comme possibles dans le champ des industries de la langue. Les étudiant.e.s de la formation peuvent toutefois bénéficier, par ricochet, des accords de partenariat du CRISCo, auquel la mention est adossée.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est composée de 11 maîtres de conférences (8 en Sciences du langage, 2 en Anglais, 1 en informatique), de 2 professeurs des universités en sciences du langage, et d'un professeur agrégé du Carré International de l'Université de Caen. Elle est bien dimensionnée par rapport à la formation, et les tâches de pilotage de la formation sont bien identifiées. On regrette toutefois qu'elle ne compte aucun professionnel (un seul intervenant extérieur à l'Université est cité, pour un enseignement de sémantique lexicale).
Effectifs et résultats	<p>En première année, les effectifs ont souffert d'un fléchissement net (12 étudiant.e.s en 2014-15 contre 28 en 2012-13, soit environ 60 % de baisse). En deuxième année, le fléchissement est plus net encore (l'effectif est passé de 37 étudiant.e.s en 2010-11, à 14 en 2014-15). La répartition par parcours n'est pas indiquée.</p> <p>Cette tendance à la baisse est commentée dans le dossier. Elle est imputée au nombre d'étudiant.e.s de l'international, en baisse depuis le changement d'intitulé du parcours <i>Didactique des langues et FLE</i>, appelé simplement <i>FLE</i> auparavant (les étudiant.e.s pensaient pouvoir y suivre des cours de français).</p> <p>Curieusement, les rédacteurs du dossier ne font pas état d'une autre cause plausible, qui est la disparition d'un troisième parcours en cours de contrat depuis l'ouverture du master MEEF.</p> <p>Les résultats en matière de réussite sont variables : selon les années, entre 20 et 75 % des inscrit.e.s en première année (M1) sont admis.e.es en deuxième année (M2) ; entre 56 et 88 % des inscrit.e.s en M2 obtiennent leur diplôme.</p> <p>La tendance est toutefois celle d'une réussite plus grande depuis que l'effectif s'infléchit. Le suivi de l'insertion et du devenir des diplômé.e.s est assuré par l'observatoire de l'Université (enquêtes à 6 et 30 mois après le diplôme). Le « Tableau récapitulatif de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études pour la dernière période » demandé dans le dossier est annoncé, mais non joint. Le dossier précise qu'il est fréquent, pour les étudiant.e.s de l'international, qu'ils/elles réintègrent leur poste d'origine une fois le diplôme obtenu.</p>

Place de la recherche	<p>Une grande place est accordée à la recherche, avec plusieurs initiatives intéressantes organisées par le Centre de Recherche Inter-langues sur la Signification en Contexte (CRISCo ; EA 4255) de l'Université de Caen, auquel est adossée la mention et duquel relèvent la plupart des membres de l'équipe pédagogique. Cet adossement prend la forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une présentation du CRISCo, chaque année, aux étudiants de licence et de master sous la forme d'une journée « Portes ouvertes » : présentation des activités de recherche des membres du CRISCo ; animation d'ateliers présentant les outils conçus dans le cadre de projets de recherche ; - d'un cycle de conférences mensuelles auxquelles sont convié.e.s les étudiant.e.s ; - d'une journée d'études à la fin du semestre impair dont l'objectif est de familiariser les étudiant.e.s avec la recherche ; - d'une invitation à participer aux manifestations scientifiques organisées par le CRISCo ; - d'une possibilité de stage au CRISCo ; - d'une mise à disposition de l'infrastructure de laboratoire (salle informatique et bibliothèque). <p>Les étudiant.e.s intéressé.e.s par le Traitement Automatique des Langues peuvent aussi demander à effectuer un stage au GREYC (UMR 6072).</p> <p>Le dossier estime toutefois trop faible le nombre d'étudiant.e.s tirant</p>
-----------------------	--

	<p>profit des opportunités offertes par le CRISCo.</p> <p>Les étudiant.e.s sont redevables d'un mémoire de recherche dans chacune des années de chacun des parcours (pour 15 ECTS, sauf au S4 du parcours «DL-FLE » où il vaut 18 ECTS). Les thèmes de ces mémoires sont articulés avec les recherches menées au CRISCo.</p> <p>Les étudiant.e.s doivent également suivre un enseignement de méthodologie de la recherche au S1 (24 heures d'enseignement, pour 7,5 ECTS).</p>
Place de la professionnalisation	<p>Quelques contacts existent avec le monde professionnel mais ils sont le fait du CRISCo et non celui de la mention de master en tant que telle.</p> <p>Le dossier signale également que l'équipe pédagogique est en contact avec plusieurs centres d'alphabétisation et de formation pour adultes du secteur caennais, mais ne dit pas exactement en quoi consistent les contacts, ni en quoi ils nourrissent la formation.</p> <p>Aucun professionnel n'intervient dans la formation.</p> <p>La fiche RNCP est lisible. Elle demande toutefois à être réactualisée (le parcours « Enseignement (Langue française pour la formation des enseignants) », fermé depuis la création du master MEEF, y figure encore).</p>
Place des projets et stages	<p>La maquette ne prévoit pas de stage (ni obligatoire, ni parmi un choix d'options).</p> <p>Les étudiant.e.s sont néanmoins incité.e.s à effectuer un stage hors formation dans chacun des parcours (ce qui est désormais interdit par la loi sur les stages du 10 juillet 2014 et décret d'application du 27 novembre 2014).</p>
Place de l'international	<p>La mention a une bonne attractivité à l'international, avec toutefois un nombre de candidatures examinées pour un rendement (très) faible. Par exemple, en 2011-12 : sur 160 candidatures examinées, 47 ont obtenu un avis favorable de la part de la commission, dont seules 4 ont débouché sur une inscription effective dans la mention).</p> <p>Des incitations à la mobilité sortante existent. Plusieurs programmes d'échanges internationaux sont cités dans le dossier : avec l'Australie, le Canada, l'Espagne, la Turquie, auxquels se sont ajoutés, pour la période 2014-20, des accords avec les universités de Constance (Allemagne), de Tampere (Finlande), de Zielona Gora (Pologne) ou encore de Timisoara (Roumanie). Malgré cela, le dossier manque des données chiffrées claires sur la période évaluée (il semble néanmoins qu'il y ait trois étudiants en mobilité sortante en 2014-2015 : Universités de Sherbrooke (Canada), de Salamanque (Espagne), d'Istanbul (Turquie)).</p> <p>Les étudiant.e.s de master bénéficient par ailleurs des conférences et colloques en lien avec la linguistique française et la didactique du français organisés par l'Office Franco-Norvégien d'Échanges et de Coopération (OFNEC) implanté à l'Université de Caen. L'OFNEC offre par ailleurs aux étudiant.e.s la possibilité d'y conduire des observations, réinvesties ensuite dans la rédaction de mémoires.</p> <p>La langue d'enseignement est le français. Les étudiant.e.s reçoivent un enseignement d'anglais aux S2 et S3 pour un total de 48 heures. Le dossier ne mentionne pas d'incitation à passage de certifications en langue (CLES ou autres), ni ne précise le niveau attendu en anglais selon le cadre européen commun de référence pour les langues.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La mention admet de droit en M1 les titulaires d'une licence de sciences du langage, de lettres (modernes ou classiques) ou de langues (LLCER ou LEA). Elle accueille aussi, après validation d'études, des candidat.e.s issu.e.s d'autres formations ainsi que des étudiant.e.s de l'international.</p> <p>L'entrée en M2 s'effectue sur candidature incluant un projet de recherche.</p> <p>Des aménagements d'études, d'examens ou de supports pédagogiques peuvent être mis en place pour les étudiant.e.s présentant des besoins spécifiques (sportif/ve.s de haut niveau ; étudiant.e.s en situation de handicap ; salarié.e.s).</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se font en présentiel, enrichi de l'utilisation, par une partie des enseignants, de la plate-forme Moodle. La formation met en outre en place des compétences dans le champ du numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parcours <i>Didactique des langues et FLE</i> : enseignement spécifique dédié aux environnements numériques (24h valant 5 ECTS à chacun des semestres impairs), permettant une familiarisation des étudiants avec les différents types d'environnement numérique (réseaux sociaux, mondes synthétiques, communautés d'apprenants de langue MOOC, plates-formes universitaires...) et les conduisant à théoriser le rapport entre la didactique des langues et l'emploi des technologies numériques dans l'enseignement/apprentissage des langues. - tous parcours : enseignement d'initiation au Traitement Automatique des Langues (TAL) présentant les interfaces langagières et initiant à l'interaction homme-machine.
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les enseignements sont dans l'ensemble évalués sous le régime du contrôle continu. On s'attendrait toutefois à ce que tous le soient (en dehors du mémoire), surtout avec des effectifs tels que ceux de la mention.</p> <p>Le principe de répartition (contrôle continu (CC) ou terminal (CT)) semble être laissé au libre choix de l'enseignant.e (ainsi, l'initiation au TAL est-elle évaluée en contrôle terminal alors que l'objet se prête bien à du CC. Pareillement, on ne comprend pas pourquoi la sémantique lexicale est évaluée au CC, mais que la syntaxe et sémantique du français l'est au CT).</p> <p>La mention comporte deux sessions d'examens. Les jurys de M2 sont très (trop) tardifs (en 2015 : semaine du 2 au 7 novembre), cette date tardive étant liée à la date limite de soutenance de M2, elle-même tardive (en 2015 : 31 octobre). La tenue tardive des jurys peut mettre les étudiant.e.s en difficulté pour leur projet de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. Il conviendrait de revoir le calendrier.</p> <p>Les UE sont compensables entre elles (on ne sait pas si la compensation joue à l'intérieur d'un même semestre ou entre semestres). Le diplôme ne peut toutefois être délivré qu'après la soutenance du mémoire de recherche, lequel doit obtenir au moins 10/20.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation décrit les compétences visées par le diplôme, compétences transversales incluses.</p> <p>Elle ne propose toutefois pas de suivi de l'acquisition de ces compétences (hors validation des UE, qui attestent de cette acquisition, au moins pour celles qui ne sont pas obtenues par compensation).</p> <p>Le supplément au diplôme est fourni. Les compétences visées y sont clairement exposées.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômé.e.s est confié à l'observatoire de l'Université. Les tableaux de suivi annoncés dans le dossier ne sont pas joints.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en tant que tel : c'est l'équipe des enseignant.e.s du département qui en fait fonction. Il conviendrait de mettre sur pied un conseil de perfectionnement incluant des professionnels, des étudiant.e.s et personnels BIATSS, le cas échéant commun avec la licence Sciences du langage.</p> <p>L'évaluation des enseignements se fait par le biais d'un questionnaire anonyme distribué aux étudiants (le dossier ne précise ni sous quelle forme (électronique / papier), ni les modalités de remplissage et de collecte, ni les items du questionnaire, ni le taux des répondants). L'analyse en est confiée aux responsables des parcours. Les résultats sont exposés à l'équipe pédagogique lors d'une de ses réunions.</p> <p>Une réunion de concertation annuelle a lieu avec les étudiants. Les suggestions des étudiant.e.s sont examinées par l'équipe pédagogique</p>

Observations de l'établissement

LISTE DES FORMATIONS A PROPOS DESQUELLES LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU HCERES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE LA PART DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dans le champ « Biologie intégrative, santé, environnement », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion de l'eau en milieu rural
- Licence professionnelle Santé spécialité Visiteur médical
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Dans le champ « Economie et gestion », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Agronomie spécialité Conseiller en entreprise agricole
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Création d'activité et accompagnement de projet en territoire rural ou périurbain
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle de gestion opérationnelle
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Qualité-sécurité-environnement
- Master Economie fondamentale et appliquée

Dans le champ « Histoire, mémoire, patrimoine, langage », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Master Document
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

Dans le champ « Homme, sociétés, risques, territoire », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- Master Géographie
- Master Sciences de l'éducation

Dans le champ « Structures, informations, matière et matériaux, chimie », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité Webmestre
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Conception et supervision des systèmes automatisés
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes informatiques embarqués
- Licence professionnelle Mécanique spécialité Plasturgie et matériaux composites (CAO)
- Licence professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Acquisition et traitement d'images
- Master Électronique, électrotechnique, ondes, automatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE